LA POSSONNIERE
VAL DE LOIRE PATRIMOINE MONDIAL

Le Posson

n°115 - Avril 2022

La Possonnière, durablement dynamique conviviale et solidaire

Vie communale

Saurez-vous retrouver
les bancs ?.....P. 3

P5/Le coin du durable

La charte des espaces publics

P9/Économie

La Maison Barrault,
70 ans déjà

P11/Culture, sport, loisirs

Gens d'Louère : journées d'initiation

Edito

LA RUÉE VERS L'OUEST

En février dernier le palmarès Villes et Villages où il fait bon vivre en France sacrait la ville d'Angers sur 34 827 communes de France métropolitaine. Chaque commune est analysée sur 187 critères provenant de sources officielles actualisées. Chaque critère permet à une commune d'obtenir 0, 25, 50, 75 ou 100 points.
Les 187 critères sont répartis dans 10 catégories : qualité de vie, sécurité, santé, commerces et services, transports, éducation, sports et loisirs, solidarité, attractivité immobilière.
Les communes sont comparées entre elles, et plus la commune obtient des points de façon uniforme entre les catégories, mieux elle est classée dans le palmarès. Chaque commune est classée parmi toutes les communes de France, de son département, et selon son nombre d'habitants au niveau national et départemental.
Le Grand Ouest sort renforcé cette année. La région des Pays de la Loire et le Maine-et-Loire sont parmi les plus fortes progressions.
En 2022 La Possonnière se classe aux 5 862ème rang sur 34827 communes soit une progression de 985 places.
Parmi les communes de 2000 - 3500 habitants en France, notre village arrive en 1173 position sur 2231, soit une progression de 135 places.
Au niveau départemental, c'est en 64ème position sur 177 que nous nous classons avec une progression de 6 places et en 15ème place sur 29 parmi les communes de 2000 - 3500 habitants.
Concernant l'immobilier à La Possonnière, la répartition de l'habitat dans la commune est de 96.43% pour les maisons individuelles, et de 3.39% pour les appartements. 91.44% des logements sont des résidences principales, 3.48% des résidences secondaires, le reste étant des logements vacants. Il est à noter que 79.63 % des habitants vivant dans leur résidence principale sont propriétaires, 19.14 % sont locataires, le reste est logé à titre gracieux.
L'évolution des prix de l'immobilier de 2018 à 2021 à La Possonnière a été sur l'ensemble des transactions immobilières de 35% avec un prix moyen incluant tous les types de biens de 2253€. Cette moyenne tient compte de la répartition du parc immobilier sur la commune. Le prix diffère cependant en fonction du type d'habitat : maison ou appartement.
Pour les maisons on note une évolution de 36% du prix au m² avec un prix moyen au m² en 2021 de 2275 € et pour les appartements une évolution de 13% avec un prix moyen au m² de 1640 €.
L'attractivité de la commune n'est plus à prouver et l'implantation de notre pôle médical dans le cadre du projet global cœur de village, les aménagements prochains des lotissements des Guigniers et de la rue de Landeronde, de notre liaison douce, d'une piste cyclable vers Saint-Georges, le projet de réhabilitation de la gare, devraient encore accentuer ce regain d'intérêt pour notre cité.

Jacques GENEVOIS
Maire de La Possonnière

Vie communale

Etat civil

Naissances

Louise RINEAU	26/02/2022
Augustine MÉCHIN	19/03/2022

Décès

Denise DUCHESNE	11/02/2022
Marcelle PLARD	23/02/2022
Louis GOUJEON	03/03/2022
Odile LA VIOLETTE	22/03/2022

Infos **élections**

Les votes pour les élections présidentielles se tiendront les **10 et 24 avril 2022**. Sur La Possonnière il n'y aura qu'un seul bureau de vote au Ponton **ouvert de 8h à 19h**.
Pour pouvoir voter les électeurs doivent être inscrits et présenter le jour leur carte d'électeur et une pièce d'identité (obligatoire).
Les nouvelles cartes d'électeur ont été transmises fin mars.

La procuration pour cette élection est limitée à une procuration par personne.
Les élections législatives auront lieu, quant à elles, l**es 12 et 19 juin 2022**.

Vie communale

Nouveau plan d'adressage : **où en est-on ?**

Afin d'optimiser le déploiement de la fibre optique sur la commune, une démarche de révision générale des adresses a été entreprise à l'automne. Elle a permis de mettre à jour les adresses que le processus de construction et de division de parcelles a modifié au fil du temps et de nommer ou renommer, dans le respect des normes , certains voies et lieux-dits en supprimant les oublis ou les doublons. Cette démarche permettra également d'améliorer les services rendus par la Poste et les sociétés de messagerie ou par les services de secours.

Ce travail est aujourd'hui en voie d'achèvement. Une première information a pu être faite fin janvier aux habitants dont les adresses sont appelées à changer. Au cours des séances du 4 février et du 4 mars, le conseil municipal a donc validé les modifications ou les nouvelles dénominations des voies concernées.
Dans les semaines à venir un certificat d'adressage sera envoyé aux Possonnéens concernés, accompagné d'un document qui leur permettra de réaliser gratuitement les démarches nécessaires auprès des administrations et autres prestataires.

Un nouveau look : **saurez vous retrouver les 17 bancs publics ?**

Dans le cadre d'un projet culturel, 20 terminales en aménagement paysager du lycée le Fresne à Angers ont réalisé en atelier de street art un relookage de 20 bancs publics de La Possonnière de janvier à mars 2022. Les bancs ont été personnalisés selon leur lieu d'implantation. Ils viennent d'être ré-implantés au cours du printemps pour le plaisir de tous les habitants. Saurez-vous tous les retrouver ?

Un grand merci à tous les étudiants !

Vie communale

La commission Dynamique **au cœur des enjeux du mandat**

De gauche à droite premier rang : Virginie Coutand, Dominique Fayola, Frank Blachère, Maxime Ouvrard, sur le 2ème rang : Guy Perret, Alain Fagat, Gildas Bury, Francis Lacoste, Camille Jeanneau.

En charge de plusieurs dossiers qui touchent à la vie quotidienne des Possonnéens la commission dynamique a pour ambition de faire émerger et de proposer des projets qui permettent à la commune d'améliorer ses équipements et ses services. Animée par deux adjoints, Alain Fagat et Dominique Fayola, elle compte au total 9 membres.
Ses principaux domaines de compétence sont l'urbanisme, la voirie en relation avec la Communauté de Communes Loire Layon Aubance, les réseaux (électricité, eau et eau usée, télécommunications), la gestion du patrimoine bâti de la commune, les espaces verts et l'environnement, et la supervision du camping. A ce jour de nombreux projets sont à l'étude et seront soumis à l'approbation du conseil municipal, d'autres sont au stade de la mise en œuvre et font l'objet d'un suivi de la commission. Parmi ceux-ci la réhabilitation des locaux du CCAS, la construction d'un dojo, l'aménagement d'un parking rue Saint Jacques, l'aménagement d'un nouveau lotissement aux Guigniers, la consolidation des berges en relation avec la Communauté de Communes...

Par ailleurs, la commission travaille à la mise à jour du plan communal de sauvegarde et du document d'information communal sur les risques majeurs. Elle est aussi naturellement impliquée dans le projet phare de la mandature : l'aménagement du cœur de village. Elle réfléchit à plus long terme (2024- 2025) sur le nouveau Plan Local d'Urbanisme.

Portes ouvertes **des clubs sportifs et culturels**

Au printemps puis à l'automne, la commission conviviale vous propose de découvrir tous les clubs associatifs qui vous sont proposés sur la commune, au travers de périodes communes de portes ouvertes.
En mai/juin ce seront principalement les clubs sportifs qui vous feront découvrir leurs activités.
Ne manquez pas cette occasion d'aller à la rencontre du riche tissu associatif possonnéen !
Pour connaître le planning, consultez prochainement le site communal et la page facebook.

Le 19 mars : **journée de commémoration**

Après 2 ans de commémoration restreinte pour raisons sanitaires, ce samedi 19 mars, élus, anciens combattants, pompiers, membres de l'harmonie et citoyens étaient réunis en nombre pour cette journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et Maroc. Ce fut l'occasion également de remettre 3 médailles de reconnaissance de la nation à Camille Legras, Jacques Gousseau et Louis Roux.

Rejoindre l'association des Anciens Combattants Comité de La Possonnière

Si vous êtes Anciens Combattants AFN, OPEX, ou veuves d'Anciens Combattants, si vous avez effectué votre service militaire, ou si vous souhaitez simplement devenir sympathisant au sein du Comité des Anciens Combattants de La Possonnière afin de faire perdurer le devoir de mémoire, contactez M. Houdin Jean au 5 route de l'Alleud ou M. Verrière Alain 16 avenue du stade, ou le siège social à la Mairie de La Possonnière. Outre la participation aux différentes cérémonies, plusieurs occasions de rencontres et de partages entre les membres sont proposées tout au long de l'année.

Le coin du durable

Une charte des espaces publics **pour préserver la biodiversité**

La commune de La Possonnière, soucieuse de la prise en compte de l'environnement et de la préservation de la biodiversité dans sa politique d'aménagement du territoire, disposait depuis de nombreuses années d'un document sur les espaces verts. Afin de prendre en compte les nouvelles problématiques émergentes et d'intégrer les évolutions réglementaires, la commission Durable a souhaité faire évoluer ce document en une charte des espaces publics. Ce travail a été mené avec la commission Dynamique et en concertation avec les services techniques et la Communauté de Communes Loire-Layon Aubance. La démarche générale se doit d'être partagée avec les habitants, les associations, l'ensemble des acteurs sur la commune.

Afin d'être plus opérationnelle, la charte propose de différencier quatre grands types d'espaces sur le territoire communal :
- les espaces verts structurés et fleuris, exemple : le parvis de la mairie.
- les espaces verts d'accompagnement, exemple : la Grand Prée.
- les espaces naturels, exemple : la prairie des Petites Croix.
- les espaces verts concernant la voirie et l'urbanisme, exemple : les haies bocagères le long des chemins, des routes.

Pour chacun de ces espaces publics, des préconisations ont été définies permettant de réaliser une gestion adaptée. Exemples : Seuls les espaces définis comme structurés et fleuris pourront être fertilisés et arrosés. Les espaces d'accompagnement seront tondus régulièrement en fonction de l'utilisation, alors que les espaces naturels ne seront fauchés qu'une fois dans l'année.
La mise en place de cette charte sera aussi l'occasion de mettre en œuvre des nouveaux principes généraux de gestion

parmi lesquels figurent les points suivants :
- Pas de dépôt en décharge des déchets verts, leur réutilisation en paillage ou leur compostage devant être privilégié.
- Lorsque nécessaire, la fertilisation des espaces verts se fait avec une fertilisation organique uniquement, sauf pour le stade municipal.
- Réflexion sur la réutilisation des eaux pluviales dans l'arrosage.
- Privilégier le désherbage mécanique face au désherbage thermique.
- Eviter l'introduction d'espèces invasives dans les plantations communales et privilégier les achats d'espèces endémiques dans des entreprises locales.

Afin de suivre la mise en œuvre de cette charte, un groupe d'élus sera constitué. Il se chargera d'évaluer régulièrement la bonne application des préconisations de gestion au moyen d'une grille d'indicateurs.

Cœur de village

Cœur de village, les premiers scénarios :

La fin de la première phase de concertation avec les élus et le groupe de pilotage « Cœur de Village » terminée, l'agence Résonance U.P. (Urbanisme et Paysage) a proposé un premier scénario de synthèse du projet, une première fois lors du conseil municipal de mars dernier et à la population lors de la réunion publique programmée le 7 avril.

PHASE 1 - SCÉNARIO DE SYNTHESE
La Possonnière (49)

LE SCÉNARIO D'AMÉNAGEMENT PROPOSÉ

LES AMBIANCES PAYSAGÈRES - PLACE DE LA MAIRIE

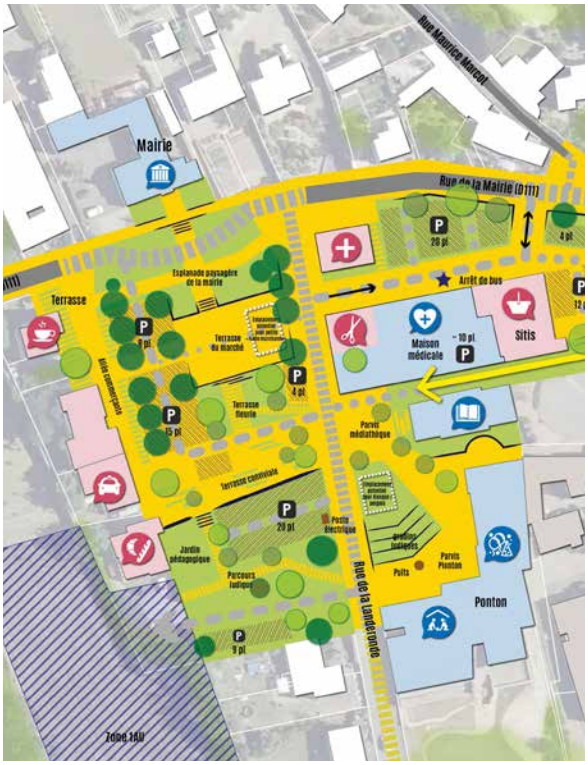

La Place haute : une esplanade à 3 niveaux intégrant l'espace de marché dans une structure paysagère forte

La terrasse intermédiaire, espace de convivialité

La partie basse : Aménagements ludiques et pédagogiques dans une ambiance nature

SCENARIO DE SYNTHESE - 02/2022

Les différents principes de composition :

- **Une place de la mairie « haute » organisée en plusieurs terrasses** afin de créer différents espaces aux fonctions et ambiances distinctes :
- Un prolongement de l'**esplanade de la mairie**,
- **La terrasse du marché**, calibrée pour accueillir le marché hebdomadaire.
- **La terrasse fleurie**, créée comme un espace de jardin intimiste au centre de la place.
- **Une terrasse conviviale** en lien avec la boulangerie, composée d'un mobilier d'assises (bancs, chaises, tables de pique-nique..)

- Deux **principales zones de stationnement positionnées :**
- Côté ouest de la place, sous forme d'un mail planté à proximité des commerces.
- A proximité du ponton, le long du mur existant afin de limiter la perception depuis la place.

- Aux abords du Sitis, **la suppression du salon de coiffure** (qui vient prendre place dans la nouvelle maison médicale) permet de renforcer le lien entre le centre historique et la place de la mairie. Un cône de vue valorise la perspective sur le clocher de l'église Saint-Jacques, associé à une requalification de la rue de la mairie, sécurisant ainsi les déplacements des piétons.

- **Une liaison douce** reconnecte la RD111 à la place de la mairie par le cœur du tissu urbain. Elle passera au sud du Sitis.

- **Une voie à sens unique** depuis la place de la mairie, desservant la maison médicale, la pharmacie et le Sitis qui se reconnecte sur la rue de la mairie (D111).

- Au nord de cette voie :
- **Un cheminement piéton** valorise l'entrée de la maison médicale
- Une zone de stationnement végétalisée est associée à ces nouveaux services.

Réunion publique, aménagement cœur de village le 7 avril à 20h30, salle des Vaureîtres. Venez !

Cadre de vie

Une interdiction **qui n'interdit pas ...totalement**

Mauvaise signalisation, conducteurs étrangers, guidage GPS insatisfaisant, quel possonnéen n'a pas été surpris de voir d'immenses semi-remorques manœuvrer et bloquer le centre du bourg ces dernières années ? En juin 2019, un poids lourd a d'ailleurs endommagé plusieurs façades. Cet incident a rendu urgente la prise de mesures de limitation.
Dans un premier temps, courant 2021, il a été nécessaire de mesurer le nombre de véhicules de grand gabarit entrant dans le village : cette mesure a révélé des flux quotidiens moyens de 43 véhicules en provenance de l'ouest (Chalonnes et Saint-Georges) et de 28 véhicules en provenance de l'est (Savennières).
Dans un deuxième temps, une étude sur l'encombrement a permis de démontrer qu'il est impossible à un poids lourd de plus de 16 mètres de traverser le village notamment au niveau de l'angle de la rue de la mairie et de la rue Saint-René, sans avoir à manœuvrer et sans risques.
Il a alors été décidé, en liaison avec le Conseil départemental, d'interdire la traversée des véhicules dont le gabarit excède 10m par la mise en place de la signalisation appropriée au plus loin et d'un contournement par le nord. Si cette signalisation est maintenant en place effective depuis décembre 2021, son application reste difficile en raison des travaux dans le bourg de Rochefort et de ses logiques de circulation parfois contradictoires.
Espérons que ces contradictions restent temporaires, la fin des travaux dans Rochefort n'est pas encore connue.

La SNCF broie du vert

A la demande de la municipalité, le service espaces verts de la SNCF est intervenu sur 3 sites de notre commune. Aux abords de la gare un élagage a été effectué chemin des Castors et un débroussaillage important à l'intersection de l'avenue de la gare et du chemin des Vergers, itinéraire Loire à vélo, rendant ainsi notre parvis plus accueillant. Les services de la SNCF sont également intervenus tout le long de la rue Antoine Doussard, face à la friche industrielle de la SAITS. Par ailleurs et sans rapport avec ces interventions, la municipalité va acquérir le terrain appartenant à la SNCF sur lequel est implanté le local de Gens d'Louere route de la Levée.

Point sur le projet **de dojo**

La situation sanitaire et économique a retardé le calendrier de réalisation de la salle du dojo. Etant donné le contexte difficile, le budget de travaux initial de 168 000 € n'a pas permis d'entrer dans la phase de réalisation. En effet, après ouverture des offres des entreprises, c'est un budget de 278 000 € qu'il aurait fallu dégager.
Face à cette situation, la municipalité a décidé de rendre le marché infructueux et, en accord avec le maître d'œuvre, de revoir la conception du bâtiment en s'orientant vers une solution plus "industrielle". Le projet devra néanmoins intégrer quatre des sept cibles de développement durable, en particulier la gestion de l'énergie et le confort acoustique.
Le nouveau planning prévisionnel prévoit les étapes suivantes :
- La consultation des entreprises mi-avril
- Une ouverture de plis mi-mai
- La modification du permis de construire en mai.

L'objectif est de couler la dalle béton avant les vacances, ce qui permettra d'enchaîner les travaux dès septembre pour une durée des travaux de 8 mois et ainsi permettre une ouverture en septembre 2023.
En espérant que ce planning sera tenu, la municipalité remercie le club pour sa patience et sa compréhension.

Social et éducatif

La Maison médicale : une diversité de professionnels de santé

Depuis très longtemps, le dynamisme de notre village, sa localisation, la qualité de ses services ont attiré une population toujours plus importante. L'offre de services médicaux est bonne et va encore s'améliorer avec la mise en place d'une maison médicale, plaque tournante du projet Cœur de Village.
Cette maison de santé sera composée de 4 médecins généralistes, chacun en temps partiel, soit pratiquant 3 jours par semaine :
Pauline Dagnicourt, Benoîte Denis, Olivier Vidalenc et Lila Tillard.
Il y aura également une orthophoniste, Maude Hérisson, qui travaille déjà dans le bâtiment en préfabriqué rue de Landeronde, deux infirmiers, Julien Chouteau et Adeline Devy, une kinésithérapeute, Sophie Houdayer, une pédicure/podologue, Bérangère Pouplin, une sage-femme, Eliette Bruneau ainsi qu'un ostéopathe, Victor Gascoin.
En projet dans un avenir proche, la maison médicale accueillera également une psychologue et un cabinet dentaire où seront proposées deux salles de consultation.
La maison médicale bénéficiera en outre des services d'une infirmière ASALEE (Action de Santé Libérale En Équipe), Mélanie Chouteau, dont la consultation sera suggérée par votre médecin.
La pharmacie aura bien évidemment ses propres locaux.
La Possonnière fera ainsi partie des villages chanceux, bénéficiant des meilleurs soins.

Économie

Une terrasse ombragée pour les beaux jours

Le Poss'Café prépare le printemps et l'été. Dimitri Canivet, le dirigeant, vient d'installer une couverture en bois mobile d'environ 26 m² qui accueillera aux beaux jours une bâche similaire à celle protégeant la sortie du bureau de tabac. Outre l'ombrage procuré à la vingtaine de clients qui pourront s'y abriter, cette couverture va permettre une protection contre les oiseaux perchés dans l'arbre voisin et des quelques gouttes pouvant parfois tomber.
Arrivé en février 2015, Dimitri a régulièrement apporté des éléments nouveaux à ce bureau de tabac devenu aussi bar/café et point relais pour la Poste.
Prochainement, c'est un nouveau jeu de la Française des Jeux qui sera proposé aux clients : **AMIGO**.
En août 2021 Christine Sanz Pascual a rejoint Dimitri, permettant ainsi au Poss'Café d'avoir une grande amplitude d'ouverture.
Le Poss'Café est ouvert le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 7h à 13h et de 16h à 20h, le mardi de 7h à 13h et le samedi et dimanche de 8h à 13h.

Aimeriez vous disposer de mobilier sur mesure ?

Benoit Mialet, menuisier-ébéniste est installé à La Possonnière depuis 4 ans. Il souhaite développer son activité plus localement. La rédaction du Posson l'a interviewé.

Quel est votre métier, votre savoir faire ?
Menuisier-Ébéniste, diplômé de l'École Boulle, je conçois et fabrique du mobilier sur mesure. Il me tient à cœur d'apporter des réponses créatives, personnalisées, ergonomiques et soignées aux besoins de mes clients. Dans ma pratique, j'ai enrichi mes compétences de menuisier, pour associer le bois à d'autres matériaux tels que du métal, du verre ou des éléments de réemploi.

Quelles sont vos spécificités ?
J'apprécie particulièrement les projets atypiques qui impliquent la mise en œuvre de toutes mes compétences artistiques et techniques. Également sensible aux questions environnementales, je privilégie le bois massif issu de filières courtes et locales aux matériaux reconstitués. J'ai aussi remplacé les produits de finition de synthèse par des solutions saines à base végétale.

Quelle est votre expérience ?
Actif depuis déjà 10 ans, j'ai répondu à des projets d'une grande diversité à travers la France : mobilier et aménagement pour des particuliers, meubles de métier pour les professionnels, décors de théâtre, mobilier d'exposition, structures de motricité pour enfants...

N'hésitez pas à le contacter pour échanger sur vos projets.
Tél : 06 24 42 45 06 /
benoit.mialet@gmail.com

Économie

La MAISON BARRAULT, **70 ans déjà.**

Depuis 1952, la commune de La Possonnière peut s'enorgueillir de la présence sur son territoire d'une des trois premières entreprises familiales d'horticulture de France. Trois générations de Barrault s'y sont succédées avec les fondateurs Pierre et Odile, Michel et Danielle en 1978 puis Véronique et Claire depuis 2016.
Même si la production est volontairement limitée aux professionnels (jardineries, producteurs, pépiniéristes et collectivités) « nous gardons l'esprit d'un petit producteur qui ne se détache pas des petits clients » déclarent à l'unisson les deux sœurs gérantes.
A l'origine implantée sur une surface de 5 000m², l'entreprise occupe maintenant plus de 32 ha dont 11 sous verre ou sous tunnel. Avec un effectif moyen de 100 employés sur toute l'année, elle continue à s'accroître autour d'une structure de 90 permanents. La société a le souci constant de la formation, ce qui se traduit par la présence de 8 apprentis et d'une dizaine de stagiaires chaque année.

La maison Barrault est spécialiste de la vivace avant tout avec 2000 variétés de plantes et 11 millions de pots par an. L'entreprise se veut lanceuse de tendances avec la découverte de nouvelle variété telles que les sauges Violette de Loire en 2012 et Belle de Loire en 2022. « Nous sommes un des premiers producteurs en quantité mais un des derniers français » regrette Véronique tout en insistant sur la conservation du patrimoine génétique et l'indépendance végétale maximale qui font la force de la production.
L'innovation « Barrault », c'est aussi plus de 900 000 € investis annuellement dans les structures, en particulier la robotique qui contribue à diminuer la pénibilité du travail : grignoteuse à terreau, robots de repiquage, matériel d'arrosage, mécanisation du plaçage et distançage des plantes ... nous sommes très loin du jardinage familial.
Dans un ballet permanent de tracteurs, de chariots élévateurs et de voitures électriques, l'organisation de l'entreprise est complète avec ses structures administrative, commerciale, production et logistique. Difficilement ouverte au public pour des raisons évidentes de sécurité en temps normal, cet anniversaire est l'occasion pour Claire et Véronique de convier le **public aux portes ouvertes de la Maison Barrault le 11 novembre pendant toute la journée.** Elles vous proposent des visites guidées par le personnel de l'entreprise et vous conseillent de venir équipés de bonnes chaussures.

La démarche qualité, souci permanent de la Maison Barrault

Barrault horticulture est titulaire de nombreuses certifications, notamment, depuis 2018, la Haute Valeur Environnementale et, depuis 2010, « Ecocert » qui concerne les règlements de l'agriculture biologique. Le respect de ces normes fait l'objet de plusieurs audits annuels indépendants.
Actions de lutte naturelle, réduction de la consommation d'énergie, réduction de la consommation en tourbe, limitation de l'emploi des produits phytosanitaires, engazonnement des allées, retraitement des pots et contenants... les actions entreprises depuis plus de 10 ans sont nombreuses. Toutes les eaux pluviales et de ruissellement sont récupérées, stockées et réutilisées. Les étangs font l'objet d'entretiens écologiques (oxygénation et empoissonnage notamment).
La qualité des eaux est analysée tous les trimestres. Tous les déchets plastiques sont retraités en extérieur. Les résidus de matières actives (produits chimiques) sont traités sur place, par filtration et évaporation de l'eau grâce à un procédé reconnu par le ministère de l'écologie. Le compost issu des déchets organiques est destiné à un usage interne et n'est pas valorisé.

Culture, sport, loisirs

API POSSO, des actions 2022 impulsées par un groupe dynamique

Antony Boudaud, président d'API POSSO, donne la tendance pour 2022 : « *nous allons continuer et faire perdurer la belle dynamique qui anime l'asso depuis maintenant plusieurs années* ».
L'association fourmille de projets.
Au moins 7 nouvelles colonies vont être mises en ruche par des novices cette année. Les débutants seront guidés pendant un ou deux ans, temps nécessaire à l'apprentissage de la conduite d'une ruche. Le samedi 14 mai, l'association organise la création d'un gros hôtel à insectes qui sera installé au Jardin du Pilori. Ce travail d'une demi-journée fait partie du cadre Espace Naturel Sensible avec Emmanuel et Elodie Branchereau. Une attention toute particulière sera portée à l'importance de la biodiversité dans une exploitation agricole avec, par exemple, la présence de nichoirs pour les insectes et les oiseaux mais aussi d'abris pour les hérissons, chauves-souris etc. L'association donnera également un coup de main au Jardin Solidaire avec l'aide de Frédérique le samedi 30 avril. Les élèves du Lycée agricole du Fresnes ont également sollicité l'association à l'occasion de la journée pour la biodiversité le samedi 2 avril matin, « nous animerons un ou deux stands et mettrons en avant tout notre savoir et du matériel » s'anime Antony. Chaque année de nouveaux adhérents rejoignent l'association. Pourquoi pas vous ?
Facebook.com/apiposso/

La chorale Point d'Orgue : enfin un concert le samedi 11 juin !

Malgré ces deux années chaotiques, la chorale "Point d'Orgue" n'a pas coupé le lien avec la musique. Grâce aux messages de soutien, aux encouragements, aux répétitions dans les jardins quand la météo était clémente, la chorale a maintenu ses acquis musicaux pour garder le plaisir de chanter qui lui tient tant à "Choeur". En 37 années d'existence, la chorale est fière d'avoir su conserver sa curiosité musicale, que ce soit en style classique, baroque ou renaissance. Les chefs de chœur se sont succédés et ont fait grandir le groupe en technique vocale, de belles et nobles œuvres ont ainsi régulièrement été interprétées en Anjou bien sûr mais aussi à l'étranger.
Avec le retour à une vie « presque » normale, le groupe a retrouvé le chemin des répétitions, avec un effectif sympathique et de nouveaux choristes pour préparer le concert baroque italien. Il va interpréter des morceaux de Vivaldi, Scarlatti, Lotti, Marenzio, entre autres, **le samedi 11 juin 2022 en l'église de La Possonnière**.

La chorale espère vivement que les habitants seront nombreux à partager cet agréable moment. Qui sait, il pourra même donner à certains spectateurs l'envie de la rejoindre chaque mardi soir à la salle de la Gabarre au Ponton, de 20h à 22h.

Contact par mail sur le site de la Mairie, ou par téléphone : Claire Feugas 07 68 67 39 52

Formation REGIE, Théâtre Le PONTON

Le théâtre a bénéficié de nombreux travaux depuis plus d'un an. Les installations techniques ont été en grande partie rénovées avec l'installation de nouveaux radiateurs dans la régie par exemple. Des projecteurs PAR 64 & PC ont pu être remis en état, un grill a été installé au-dessus de la scène, l'armoire électrique a été mise aux normes... Ces travaux permettent de bénéficier d'un équipement de qualité pour l'ensemble des évènements culturels sur la commune. Dans la logique DURABLE du mandat, la bonne utilisation des matériels est essentielle pour préserver l'état de l'infrastructure. Une formation pour les associations a donc été proposée le **samedi 29 janvier 2022 de 9h à 12 h**, conduite par Mathieu Genevois - régisseur son de métier. Le groupe novice a réalisé des ateliers pratiques et variés pour parer à différents cas de figure, tels que le *branchement d'un micro, l'installation d'un retour, les jeux de lumières*... Pas toujours facile de s'y retrouver dans le jargon technique ! La matinée s'est terminée dans une ambiance chaleureuse avec la remise du **mémo technique** créé pour l'occasion.

Culture, sport, loisirs

Visite de l'autrice **Marie Poirier**

Collaboration de l'école des Goganes et Cécile de Pontfarçy - bibliothécaire

Le jeudi 10 et le vendredi 11 mars, Marie Poirier est venue à la rencontre des élèves des cinq classes de l'école des Goganes. Autrice-illustratrice, elle a notamment écrit et illustré l'album « La danse de Doris ». C'est par ce livre que la médiathèque a découvert cette autrice et organisé cette rencontre avec les élèves, financée grâce au mécène possonnéen. Marie Poirier a expliqué aux élèves comment elle a pu créer cet album, des carnets de croquis au livre final, en passant par les étapes de maquettes et d'échanges avec l'éditeur et l'imprimeur. « *Il ne faut jamais s'arrêter de dessiner et de s'ouvrir au monde qui nous entoure, tout est source d'inspiration* », explique-t-elle. Marie est également danseuse, « *je ne pouvais pas choisir entre la danse et le dessin, alors j'ai fait les deux* ». Son album, « La danse de Doris », est un hommage à la danseuse et chorégraphe Doris Humphrey (1895 – 1958), dont les mouvements sont à l'origine de la danse contemporaine. Les élèves ont découvert sa technique du pochoir et de l'encre appliquée au rouleau, technique originale utilisée dans plusieurs de ses livres. Ils ont ensuite pu réaliser des silhouettes de danseurs à partir des pochoirs de l'album. Les enfants ont également découvert le dessin à l'encre de Chine et fabriqué des cartes pop-up. Les enseignants vont pouvoir poursuivre ce travail plastique avec leurs classes. Ce furent vraiment deux journées très riches en échanges et en création.

Gens d'Louère : Journées d'initiation

Vous aimez la Loire, le port, ses bateaux. L'association Gens d'Louère vous propose 3 demi-journées d'initiation à la voile en bateau traditionnel, futreau ou toue. Rendez-vous au port les samedis matin 9 avril, 7 mai et 4 juin, en espérant une météo favorable à la pratique de la voile.

Pour tous renseignements et inscriptions, n'hésitez pas à contacter Gilles Méchin 06 35 38 41 65 ou Philippe Cogné 06 03 87 18 38.

Loisir pétanque Posso-Savennières

Le club Loisir Pétanque Posso-Savennières a repris ses activités depuis le 18 mars. Les joueurs et joueuses se retrouvent sur les terrains de pétanque au stade de La Possonnière tous les vendredis après-midi à partir de 15h jusqu'à 20h environ.
"*Nous pratiquons la pétanque en loisir sans compétition, mais sérieusement, dans un esprit de convivialité.*
Nous commençons la saison 2022 avec 24 adhérents dont 5 femmes, mesdames n'hésitez pas à nous rejoindre !" précise Anaïg, la présidente.
Deux concours ouverts à tous auront lieu :
- Samedi 9 Juillet
- Samedi 17 septembre

Grâce aux nouveaux terrains de pétanque, le club peut accueillir jusqu'à 34 équipes.

Une porte ouverte spéciale pétanque sera organisée le vendredi après-midi 24 juin 2022 où vous pourrez venir découvrir et participer aux entraînements.
En attendant, vous pouvez venir les rencontrer sur les terrains et/ou les contacter, vous serez les bienvenus.

Contact : anaig.gandon@sfr.fr
06 06 57 84 86

Culture, sport, loisirs

Car ô Line sur le marché : une première édition !

Mais qui est Car ô Line ?

Car ô Line est un décor de scène fixe avec du matériel de son embarqué, qui permet une mise en scène rapide pour les artistes désireux de se produire devant un public. Les acteurs majeurs de cette initiative sont Jeff et Jean-Charles.
En mars, ils ont sollicité l'ALAE (le bar association – le club jeune) et la mairie pour installer dans un premier temps la caravane dans le jardin du ponton.

L'idée a plu immédiatement aux enfants et aux animateurs.
Et c'est ainsi que le samedi 19 mars, pour son premier essai, Car ô Line a été occupée par des groupes d'enfants et d'adolescents jouant de la musique (flûte traversière, guitare, chant...) devant un public conquis de parents et badauds.

Sortir de avril à juin 2022

Vendredi 1er avril à 20h30
CINEVILLAGES - Théâtre PONTON
« Compagnons »

Samedi 9 avril à 11 heures
MEDIATHEQUE
Heure du conte et bricolage de Pâques

Lundi 11 avril de 18h30 à 19h45
MEDIATHEQUE
Blablathèque

Jeudi 14 avril à 15h00
CINEVILLAGES - Théâtre PONTON
« Hopper » à partir de 6 ans (ciné-goûter)

Jeudi 14 avril à 20h30
CINEVILLAGES - Théâtre PONTON
« Goliath »

Vendredi 15 avril à 20h30
CINEVILLAGES - Théâtre PONTON
« Maison de retraite »

Mercredi 27 avril à 20h30
CAFE PHILO - Salle la Gabarre
« Une histoire universelle est-elle possible ? »

Jeudi 28 avril à 20h30
CINEVILLAGES - Théâtre PONTON
« En corps »

Vendredi 29 avril à 20h30
LA LYRE
Rencontres musicales - PONTON

Du lundi 2 mai au samedi 7 mai
ECOLE DE MUSIQUE - Chalonnes sur Loire
Portes ouvertes
http://ecole-de-musique-eimll-15.webself.net

Vendredi 6 mai et samedi 7 mai
LA LYRE - Théâtre PONTON
Concerts autour de la voix et surprises

Lundi 9 mai de 18h30 à 19h45
MEDIATHEQUE
Blablathèque

Samedi 14 mai de 10h à 12h30
MEDIATHEQUE
Animation sur le jardin (troc de graines, plants...)

Mercredi 18 mai à 19 h00
GYMNASTIQUE pour adultes - Salle des Vaureîtres - Stade
Portes ouvertes (pilates, renforcement musculaire, cardio)

Samedi 21 mai à 20h30
VOIR ET ENTENDRE
Comédie « La revanche de Louis XI »
Théâtre - PONTON / Tout public

Mercredi 25 mai à 20 h30
CAFE PHILO - Salle la Gabarre
« Peut-on apprendre à vieillir ? »

Samedi 11 juin à 20h00
CHORALE POINT D'ORGUE
Concert à l'église de La Possonnière

Revue municipale de La Possonnière
mairie@la-possonniere.fr - Tél. 02 41 72 20 75

Directeur de la publication : J. Genevois - Rédacteurs : J. Genevois, E. Rousseau, F. Blachère, F. Lacoste, N. Pichard, O. Lacoste, J. Ravary, Cécile de Pontfarcy, associations
Photos : J. Genevois, E. Rousseau, F. Blachère, N. Pichard, F. Lacoste, J. Ravary, associations
Maquette : Créacorb's - Impression SETIG-Abelia Angers - Tirage 1300 exemplaires - Papier recyclé - Imprim'vert